

Message du Président

Paris, le 8 avril 2015

Chers actionnaires,

J'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SE, qui se tiendra à Coquelles, le mercredi 29 avril 2015 à 10h00. L'assemblée générale sera, comme chaque année, l'occasion de revenir sur les résultats de l'année passée, excellents en 2014, et, après approbation des comptes, de soumettre à votre vote, une augmentation du dividende de 20 % par rapport à l'année dernière, soit un dividende de 0,18 € par action.

Votre conseil d'administration a également souhaité associer les salariés à ce succès et aligner leurs intérêts sur les vôtres par la distribution d'actions gratuites. Il vous est donc proposé de distribuer 150 actions gratuites par salarié et des actions avec critère de performance (AGAP) pour certains managers. Il s'agit d'afficher clairement notre confiance et notre volonté de continuer à améliorer les résultats et la perception de votre société par les marchés.

La motivation de nos équipes permet de nous fixer un niveau d'EBITDA qui devrait atteindre 535 M€ en 2015⁽¹⁾. Nous continuerons à viser année après année des objectifs, qui, je l'espère, pourront, comme cette année, être revus à la hausse.

Il vous est par ailleurs proposé de renouveler les autorisations financières. Les autres résolutions sont « classiques », identiques aux années passées avec parfois des adaptations pour tenir compte de l'évolution de diverses réglementations.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer jusqu'à Coquelles⁽²⁾, je souhaite vivement que vous participiez, que ce soit en votant par correspondance ou par procuration, ou bien en mandatant le Président de l'assemblée générale à voter en votre nom.

Pour ce faire, il vous faut compléter et signer le formulaire de pouvoir ou de vote par correspondance et le retourner à BNP Paribas Securities Services si vous êtes au nominatif, ou à votre banquier si vous êtes au porteur et ce, de façon à ce que ce document soit réceptionné par BNP Paribas Securities Services au plus tard le **27 avril 2015, avant midi (heure de Paris)**.

Bien entendu, comme les années précédentes, même si vous n'êtes pas présent, vous pourrez suivre en différé, les temps forts de cette assemblée sur le site internet du Groupe, www.eurotunnelgroup.com.

Je compte sur votre participation le 29 avril prochain et je vous remercie de votre confiance.

Bien fidèlement,



Jacques Gounon
Président-directeur général

(1) Base : parité de change de 1 £ = 1,30 € et hors MyFerryLink.

(2) Attention : chaque demande d'admission a un coût pour l'entreprise.
Ne la demander que si vous êtes certain de venir.